

POUR L'ENVIRONNEMENT
LE DÉPARTEMENT AGIT !



Le Département de Saône-et-Loire :

Des territoires de vie et d'actions

RAPPORT DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2022



SOMMAIRE

- 04** | Le développement durable, clé de voute de l'action départementale
- 06** | Une gouvernance dynamique qui bénéficie au développement local durable
- 07** | Réussir ensemble, une ambition au quotidien

09 | L'épanouissement des saône-et-loirien

- 10** | Recyclage
- 10** | Numérique
- 11** | Consommation
- 11** | Citoyenneté
- 11** | Autonomie
- 12** | Inclusion
- 12** | Ressources

13 | La solidarité entre générations et territoires

- 14** | Vie associative
- 14** | Médiation
- 15** | Emploi
- 15** | Insertion
- 16** | Médiation
- 16** | Vie quotidienne
- 17** | Solidarité
- 17** | Jeunesse
- 18** | Randonnée
- 18** | Eau
- 18** | Handicap

19 | L'environnement, composante essentielle de notre qualité de vie

- 20** | Les trois faits marquants de l'année 2022
- 20** | Plan nature
- 21** | Plan Tous à vélo
- 21** | Plan Éco-collèges 71
- 22** | Plan eau
- 22** | Plan logements
- 23** | Biodiversité
- 24** | Biodiversité
- 24** | Eau
- 25** | Alimentation
- 25** | Energie
- 26** | Eau
- 26** | Energies vertes
- 27** | Routes



| ÉDITO

Le Département de Saône-et-Loire n'a pas attendu les crises actuelles, qu'elles soient d'ordre environnemental ou social, pour intégrer le développement durable à l'ensemble de ses politiques publiques dans une vision de long terme.

Parce qu'au quotidien nous prenons l'engagement de réduire nos impacts sur l'environnement et de lutter du mieux possible contre les conséquences du réchauffement climatique, en préservant les ressources naturelles, en assurant la solidarité entre les générations et les territoires ou en favorisant leur développement économique et social, nous sommes acteurs d'une démarche qui profite à l'ensemble des Saône-et-Loiriens.

Environnement, culture, logement, sport, handicap, jeunesse, emploi, nous investissons tous les aspects de nos politiques publiques dans leur transversalité. C'est par une action d'ensemble, complète et cohérente, que nous créons d'ores et déjà les conditions de vie de demain pour les Saône-et-Loiriens. C'est avec une mobilisation collective que nous réussissons ensemble cette ambition au quotidien.

Ce traditionnel rapport met comme chaque année en exergue les actions les plus marquantes de l'année 2022 en matière de développement durable et permet de mettre en avant les avancées significatives de la mise en œuvre de notre Plan environnement 2020-2030.

Vous souhaitant une bonne lecture de ce document,

André Accary,
Président du Département de Saône-et-Loire

Catherine Amiot,
Vice-présidente chargée de l'environnement

Le développement durable, clé de voute de l'action départementale

Le développement est qualifié de durable lorsqu'il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Pour ce faire, il repose sur trois piliers : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Plus que jamais, le développement durable est un défi majeur. C'est un élément important des politiques publiques du Département de Saône-et-Loire.

Le Département est l'acteur de référence des politiques de solidarité sociale et territoriale. Il agit au service des familles, de l'enfance, des personnes âgées ou en situation de handicap en faisant de la protection et la prévention, ses priorités. Afin de préserver la qualité de vie de ses habitants, d'assurer la transmission de valeurs d'une génération à l'autre dans la logique d'un développement durable, le Département de Saône-et-Loire s'engage dans la durée en tenant compte des besoins et de l'intérêt local pour une plus grande équité territoriale.

La cohérence de l'action départementale repose toute entière sur cet objectif d'équité qui ne va pas sans prendre en considération les spécificités territoriales et les interactions entre les politiques menées. D'où l'importance d'une gouvernance qui favorise le dialogue tant au niveau des conseillers départementaux élus à l'échelle des cantons, de la direction générale et des agents du Département, qu'au niveau des communes et des acteurs du territoire. Les échanges sont le ciment des dynamiques territoriales qui contribuent à l'épanouissement de tous les Saône-et-Loiriens.

Le développement durable réclame aussi une mobilisation collective face au dérèglement climatique et ses conséquences économiques et sociales. Depuis 2020, le Département de Saône et Loire en a fait une priorité. La structuration d'une gestion de projet au sein de l'administration a permis d'élaborer et de piloter la mise en œuvre et le suivi du Plan environnement 2020 - 2030 qui, partant des constats, propose à la fois des orientations générales et des actions concrètes pour préserver l'environnement de tous.

La solidarité entre générations et territoires, l'épanouissement de tous et la préservation de l'environnement, sont la raison d'être du développement durable en Saône-et-Loire.

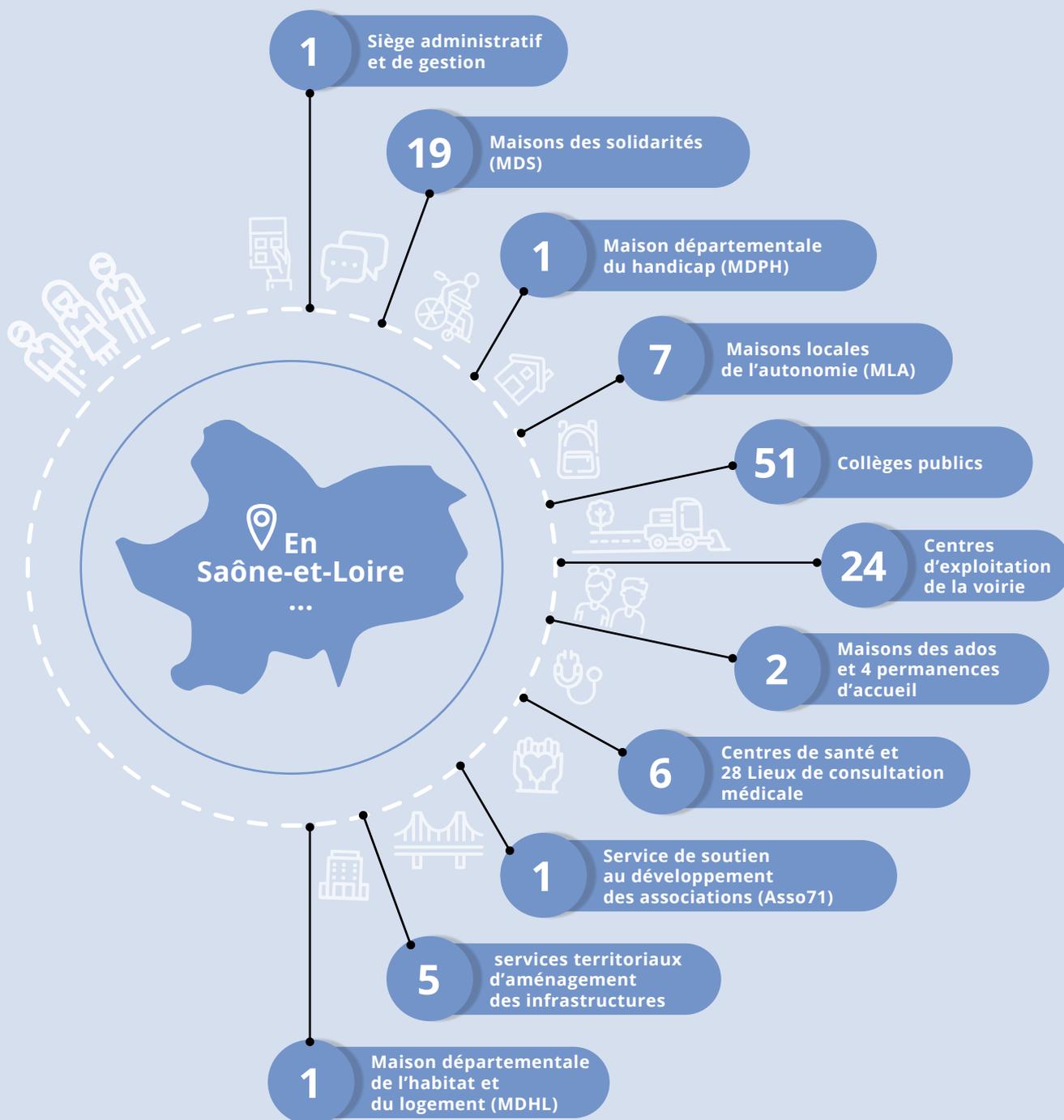
Le développement durable en Saône-et-Loire, c'est :

**Un Département actif
aux côtés des communes**
pour décider des choix qui
conditionnent la qualité de vie

⋮ **Un engagement
au quotidien** auprès des
parents, leurs enfants et leurs
ainés

⋮ **La recherche permanente
d'améliorations**
pour inscrire le développement
durable dans la continuité

Un écosystème basé sur la relation aux territoires et l'accompagnement des publics au plus près de leur lieu de vie



Une gouvernance dynamique qui bénéficie au développement local durable

ÉLABORER, MENER ET ÉVALUER des actions & des projets

AMBITIONS

-  • SOLIDARITÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL
-  • AMÉNAGEMENT DURABLE
-  • ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



PRINCIPES

VALEURS

Le dialogue entre élus et agents



Crée de la valeur collective

Le décloisonnement des équipes



Profite aux projets d'envergure

La co-construction avec les partenaires



Bénéficie à l'utilisateur

La coopération avec les territoires



Crée de la valeur socio-économique

Réussir ensemble, une ambition au quotidien

La confiance que placent les Saône-et-Loiriens dans leur Département dépend notamment de celle que la collectivité accorde à chacun de ses collaborateurs. Chaque agent a son rôle à jouer dans l'exercice des missions de la collectivité, et tous participent au progrès collectif.

Contribuer à l'objectif des projets portés par les élus, c'est coproduire, agir en transparence, partir du besoin, expérimenter, donner à chacun sa place selon ses compétences, prendre du plaisir et développer de la bienveillance.

Département, directions générales et agents, se sont donc dotés d'un référentiel interne, la charte *Réussir ensemble* qui fixe le cap à tenir.

Tout comme le développement durable repose sur des valeurs de solidarité, de respect et de partage, la charte Réussir ensemble recentre les collaborations et les méthodes de travail autour de cinq principes : responsabilité, respect, anticipation, communication et pragmatisme.

Ainsi,

Être responsable, c'est

- Agir en équipe, respecter les autres et assumer son rôle
- Oser en admettant le droit à l'erreur qui facilite l'innovation
- Gérer efficacement son temps en considérant ses priorités et les contraintes des autres

Anticiper, c'est

- Partager des objectifs ambitieux mais réalistes pour évoluer dans un environnement serein
- Mobiliser sa curiosité pour encourager les suggestions
- Utiliser des outils partagés de suivi et de veille

Respecter, c'est

- Être bienveillant et solidaire, témoigner de la reconnaissance
- Être exemplaire et cohérent entre ce que l'on dit et ce que l'on fait
- Savoir écouter et respecter le point de vue des autres

Communiquer, c'est

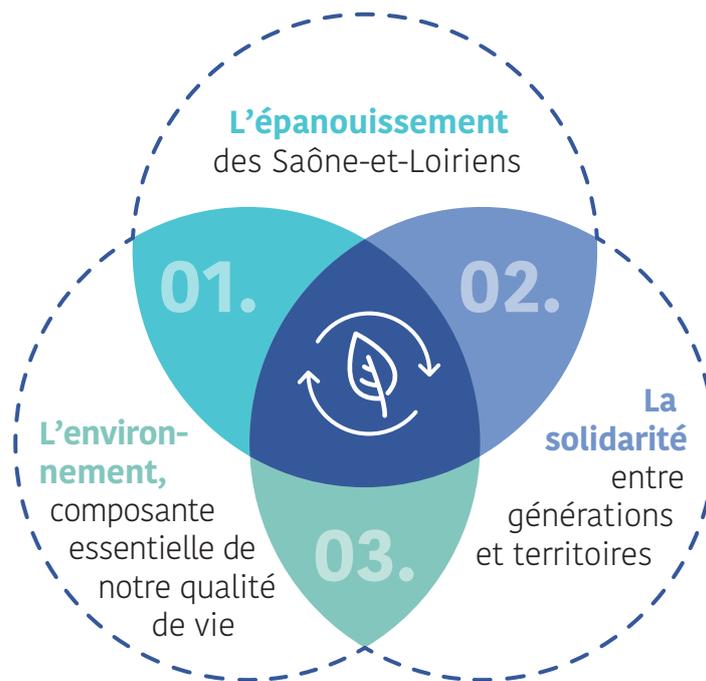
- Agir en transparence, en partageant l'information
- Rendre compte et alerter
- Travailler en transversalité pour créer les conditions de la participation

Être pragmatique, c'est

- Se mettre à la portée de ses interlocuteurs et agir au plus près du terrain
- Privilégier des échanges directs, des outils simples et pratiques
- Penser solutions et non contraintes en s'appuyant sur les connaissances de chacun

Le rapport Développement durable 2022

est structuré autour de trois axes qui placent l'humain au cœur des décisions et soulignent la responsabilité de chacun dans l'avenir du développement durable.



Ⓞ Illustratif et synthétique, le document a vocation à favoriser le partage de l'information et propose un aperçu de la diversité des projets menés et des perspectives d'évolution. La prise de position des élus révèle la gestion du territoire dans ses multiples composantes, sociales, politiques, culturelles, écologiques sans lesquelles le développement ne pourrait être qu'incomplet.

Chaque focus est accompagné d'une barrette en référence

aux cinq finalités du développement durable :

1 Rechercher un équilibre entre modes de production et de consommation

2 Lutter contre le réchauffement climatique

3 Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

4 Favoriser le développement social

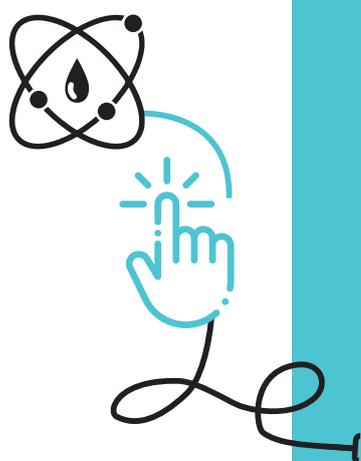
5 Garantir le bien-être de tous.





L'épanouissement des Saône-et-Loirien

L'épanouissement de tous, au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, ne peut exister sans un accès adapté à l'éducation, à la culture, aux loisirs et aux activités physiques et sportives. Il suppose aussi un accueil individuel au plus près du lieu de vie.



- 10 |** Le livre, vecteur de lien social
Lutte contre la fracture culturelle et numérique dans les territoires
- 11 |** Des astuces pour recycler nos déchets
Les usagers ont la parole
Le maintien de la vie sociale, facteur d'autonomie
- 12 |** L'art pour tous sans distinction
Economiser l'eau et l'énergie, c'est réaliste

Recyclage

Le livre, vecteur de lien social

La Bibliothèque départementale (BD), procède régulièrement à des activités de désherbage ! Elle retire de ses collections les livres anciens ou abîmés pour faire place à de nouvelles acquisitions et proposer une offre récente et de qualité à son réseau de bibliothèques. Toutefois, certains ouvrages peuvent bénéficier d'une seconde vie. En relation avec les services sociaux du Département, la BD vient de mettre en place deux nouveaux services. La réalisation de pochettes-surprises de livres destinés aux enfants placés chez les assistants familiaux et la mise en place d'une donnerie ouverte aux travailleurs sociaux du Département pour les familles qu'ils accompagnent et les lieux qui les accueillent.

OBJECTIFS :

- ④ Donner au lieu de jeter
- ④ Apporter la culture à ceux qui en sont souvent éloignés
- ④ Participer à la lutte contre l'illettrisme



4 000
livres



174
pochettes-surprises
de livres
offertes aux enfants placés

Numérique

Lutte contre la fracture culturelle et numérique dans les territoires

Labellisée Bibliothèque numérique de référence, la Bibliothèque départementale propose deux nouveaux services à destination des familles et des communes.

Cesam71.fr, bibliothèque numérique en ligne gratuite et accessible à tous. Littérature, films, concerts, autoformations, ... Il suffit d'être inscrit à l'une des bibliothèques partenaires du Département de Saône-et-Loire pour avoir accès à un ensemble de contenus depuis chez soi.

Van71, service itinérant d'accompagnement gratuit au numérique. Besoin d'être accompagné dans ses démarches administratives ou d'accéder à un service essentiel : logement, énergie, transport, ... Van71 lutte contre la fracture numérique et l'isolement en intervenant dans les zones éloignées où l'accès aux services numériques est plus complexe. Les ateliers sont programmés à la demande des communes.

OBJECTIFS :

- ④ Élargir le réseau des bibliothèques partenaires de Cesam71
- ④ Acquérir les compétences numériques de base
- ④ Créer du lien intergénérationnel et lutter contre l'isolement et l'illettrisme



Arnaud DURIX
Vice-président
*Très haut débit,
développement
et usages numériques*



10
bibliothèques
partenaires



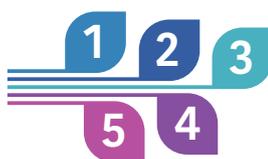
192
Saône et Loirens
(18 communes) ont bénéficié
des services du Van71
de mai à août 2022

Consommation

Des astuces pour recycler nos déchets

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson - site culturel du Département de Saône-et-Loire - nous propose de participer gratuitement à des animations et ateliers autour de la prévention des déchets, et notamment ceux de l'industrie textile. De quoi repenser nos modes de consommation ! Spectacle pédagogique Lombric Fourchu casse la graine dans les écoles du Grand site, exposition Le revers de mon look, atelier récup' « déco de Noël » et « couture », gratifieria, repair café, ... Du 19 au 27 novembre, venez sur site faire le plein d'astuces. Programme complet > facebook @rochedesolutre

OBJECTIF :  **Sensibiliser au développement durable**



Elisabeth ROBLOT
Vice-présidente
Tourisme et attractivité du territoire



600
élèves des écoles
du Grand site



1
trentaine
d'organismes
représentent les usagers
mobilisés

Citoyenneté

Les usagers ont la parole

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) permet aux personnes âgées ou en situation de handicap de participer aux politiques de l'autonomie mises en œuvre dans le Département de Saône-et-Loire. Cette instance consultative réunit des représentants des usagers, des institutions et des professionnels qui formulent des avis et des propositions pour améliorer la vie des personnes en perte d'autonomie. Enrichissant pour tous, ce travail participatif contribue à évaluer les dispositifs existants et à innover dans les réponses à apporter aux usagers dans le futur Schéma départemental des solidarités.

OBJECTIF :  **Impliquer plus avant les représentants des usagers**



12
projets
d'habitats inclusifs soutenus



12
personnes âgées
ou en situation de handicap
bénéficiaires de l'aide à la vie
partagée

Autonomie

Le maintien de la vie sociale, facteur d'autonomie

Le Département de Saône-et-Loire soutient financièrement le développement de l'habitat inclusif pour répondre au souhait de nombreuses personnes âgées ou en situation de handicap de « vivre chez eux sans être seul ». Les logements indépendants sont intégrés à des espaces de vie partagés, l'un et l'autre contribuant à la vie sociale des occupants. Le Département vient de mettre en place l'aide à la vie partagée (AVP). Cette aide individuelle finance le projet de vie sociale et partagée des personnes ayant fait le choix de ce mode de vie. Elle est attribuée aux organismes qui contribuent au développement d'habitats inclusifs conventionnés par le Département.

OBJECTIFS :  **Poursuivre le soutien au développement de l'offre d'habitats inclusifs**



Inclusion

L'art pour tous sans distinction

Le projet Tous en jeu ! s'inscrit dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques 2020-2024. L'objectif est de créer une passerelle entre des jeunes en situation de handicap et leur environnement social. Savoir aborder, aider et communiquer, ... Jeunes en situation de handicap et professionnels artistiques sont parfois mal à l'aise sur l'attitude à adopter. Ils se sont donc prêtés au jeu accompagnés par le chorégraphe Frédéric Cellé et Cécile Benoit, référente handicap de l'Ecole de musique de Sancé. Un groupe d'encadrants constitué d'éducateurs spécialisés, professeurs d'enseignement artistique et soignants, ont ainsi bénéficié d'une formation « danse et musique inclusive », tandis que les jeunes de l'Institut médico-éducatif (IME) de Tournus et les collégiens en classe à horaires aménagés danse du Conservatoire du Grand Chalon ont participé à des ateliers.

OBJECTIF :

- ② Faire évoluer les pratiques professionnelles



Claude CANNET

Vice-présidente
Maintien à domicile,
personnes âgées et personnes
en situation de handicap,
affaires sociales



27

jeunes en situation
de handicap
ont participé aux ateliers
artistiques

Ressources

Economiser l'eau et l'énergie, c'est réaliste

Consommer moins d'eau et d'énergie, c'est facile au quotidien et c'est aussi bon pour le budget. Encore faut-il s'équiper, repérer les bons gestes et sensibiliser chacun dans le foyer pour installer les bonnes pratiques dans la durée. Dans un contexte de changement climatique et de hausse des coûts de l'énergie, le Département de Saône-et-Loire prévoit la mise à disposition de 400 kits complets permettant de réaliser à la fois des économies d'eau et d'énergie. Les distributions ont lieu dans le cadre d'un accompagnement social réalisé par les travailleurs sociaux du Département de Saône-et-Loire. L'idée étant de cibler les ménages en situation de précarité pour leur permettre de réduire leurs factures. La journée mondiale de l'eau du 22 mars 2022 a marqué officiellement le début de cette action, lors d'un atelier collectif organisé à la Maison des solidarités (MDS) de Paray-le-Monial.

OBJECTIFS :

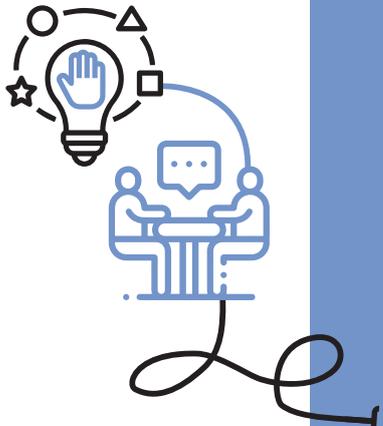
- ② Accompagner un maximum de foyers





La solidarité entre générations et territoires

La persistance de la pauvreté et de l'exclusion sociale démontre bien que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. La solidarité entre territoires et entre générations s'impose comme condition essentielle d'un développement durable.

- 
- 14 |** Asso71, nouvel outil au service des associations
Réduire les délais d'orientation
 - 15 |** Mobiliser les entreprises pour organiser le retour à l'emploi
Le parrainage, outil novateur de l'insertion professionnelle
 - 16 |** L'Art pour raccrocher, des ateliers de remobilisation des jeunes
Rebondir, surmonter et accéder à l'emploi
 - 17 |** Garantir un premier accueil social de proximité
Quelle place pour les jeunes dans les territoires ruraux ?
 - 18 |** La randonnée, une aventure collective
Sécuriser l'accès à l'eau potable pour tous
Le transport vers l'établissement d'accueil
un service indispensable

Vie associative

Asso71, nouvel outil au service des associations

Les associations par les services et les activités qu'elles proposent occupent une place prépondérante dans notre vie quotidienne. Leur dynamisme est un formidable atout pour les territoires. Pendant la crise COVID, les associations présentes dans tous les domaines ont démontré leur rôle essentiel de maintien de la cohésion sociale et de la solidarité. D'après une enquête réalisée auprès de 1 600 associations, ces dernières expriment le besoin d'être accompagnées dans leur gestion quotidienne et la recherche de bénévoles. Créé le 1^{er} septembre 2022 pour sécuriser leur fonctionnement, Asso71 a vocation à répondre à ces questions.

OBJECTIFS :

- ① Développer le bénévolat
- ① Accompagner les associations en proximité



Sophie CLÉMENT
Vice-présidente
Vie associative



109
associations
accompagnées
depuis le 1^{er} septembre 2022

Médiation

Réduire les délais d'orientation

Premier gage de sortie de la pauvreté, le retour rapide à l'emploi peut difficilement s'envisager sans réelle coordination de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu solidarité active (RSA) à l'échelle du Département. Il s'agit de mettre en place une orientation réelle et adaptée. L'accompagnement est réalisé par des référents RSA formés. Harmoniser les pratiques, améliorer la lisibilité de l'offre d'insertion et accélérer les démarches auprès des acteurs de l'emploi et de l'insertion, sont des points fondamentaux. Près de deux tiers des bénéficiaires du RSA sont sans activité depuis deux ans ou plus. Une plus grande coordination des référents à l'échelle du territoire est essentielle pour une plus grande réactivité.

OBJECTIF :

- ① Raccourcir les délais d'orientation des bénéficiaires du RSA



652
allocataires en moins
en 2019

1 929
allocataires en moins
en 2021

Emploi

Mobiliser les entreprises pour organiser le retour à l'emploi

Le Département de Saône-et-Loire est en lien direct avec les entreprises du BTP qu'il sollicite pour réaliser d'importants travaux en rénovation/construction ou pour l'aménagement des Routes départementales (RD). Ces travaux le conduisent à lancer de nombreux marchés publics qui comportent des clauses d'insertion professionnelle. Le Département de Saône-et-Loire est signataire de la Charte d'engagement pour l'insertion et l'emploi des allocataires du Revenu minimum d'insertion. Se faisant, il permet aux personnes éloignées de l'emploi de se remettre en selle, en bénéficiant d'heures de travail au sein de ses chantiers.

OBJECTIF :

- Diversifier les clauses d'achats socio-responsables dans les marchés publics



30
marchés et plus de
2 000 heures de travail en 2021

34
marchés et déjà plus de
3 000 heures dégagées
au 15 octobre 2022

Insertion

Le parrainage, outil novateur de l'insertion professionnelle

Le Département de Saône-et-Loire vient de créer un réseau Parrainage pour l'emploi pour faciliter et réussir l'insertion professionnelle des allocataires du Revenu solidarité active (RSA). Cette action repose sur le système du tutorat et profite aux deux parties. Le parrain, particulier ou entreprise, dans la volonté de renforcer son engagement sociétal, accompagne le filleul dans sa recherche active d'emploi. Il met à profit son réseau professionnel, ses expériences, ses connaissances du bassin d'emplois et du monde économique. Une façon simple et directe de faciliter le retour vers l'emploi.

OBJECTIFS :

- Faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA
- Développer l'action dans les bassins de vie



Christine ROBIN
Vice-présidente
Insertion sociale
et professionnelle, emploi,
formation



21
binômes formés
en 2021
dans le Charolais-Brionnais

33
parrainages
réalisés en 2022

Médiation

L'Art pour raccrocher, des ateliers de remobilisation des jeunes

Le projet intitulé L'Art pour raccrocher a vocation à remobiliser les jeunes accompagnés par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) en difficultés multiples par des ateliers artistiques au sein des structures culturelles de Saône-et-Loire : Scènes nationales, scènes de musiques actuelles (SMAC) La Cave à Musique de Mâcon, Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP) L'Abattoir de Chalon, Conservatoire à rayonnement régional (CRR) du Grand Chalon. Pour reprendre confiance, il faut oser et quoi de mieux que l'expression artistique et corporelle. Il faut aussi remettre à l'honneur le dialogue et le partage sans lesquels il n'est évidemment pas possible de se mouvoir en groupe. Animés par des intervenants du spectacle vivant, les ateliers portés par le Département et l'Etat dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi ont donné lieu à des restitutions finales à Chalon-sur-Saône, au Creusot et à Mâcon.

OBJECTIF :

🕒 **Elargir ces ateliers restitution aux autres territoires**



Amelle DESCHAMPS

Vice-présidente
Familles, protection
de l'enfance et violences
intrafamiliales



45
jeunes de l'Aide sociale
à l'enfance (ASE)
ont participé aux ateliers

120
jeunes
ont assistés aux restitutions

Vie quotidienne

Rebondir, surmonter et accéder à l'emploi

Rebondir, surmonter, accéder est l'offre éponyme du Revenu solidarité active (RSA) qui permet de faire face aux tracas du quotidien pour réussir le retour au travail le plus rapidement possible. Le Département de Saône-et-Loire en a fait sa spécialité. Répartis sur l'ensemble du territoire, les conseillers emplois départementaux et les agents chargés du repérage et du suivi des personnes parmi les plus vulnérables trouvent des solutions rapides aux freins périphériques : logement, garde d'enfants, mobilité, numérique, formation. Bilan : - 5,75 % d'allocataires entre juin 2021 et juin 2022.

OBJECTIF :

🕒 **Généraliser l'accompagnement personnalisé et intensif des bénéficiaires du RSA**



10 425
bénéficiaires du RSA
accompagnés au 30 juin 2022

Solidarité

Garantir un premier accueil social de proximité

Le Département de Saône-et-Loire est partie-prenante de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. A ce titre, il coordonne la mise en place de lieux de premier accueil social de proximité à l'échelle du territoire : Maisons départementales des solidarités (MDS), Maisons locales de l'autonomie, mais aussi Centres communaux d'action sociale (CCAS), Espaces France Services, ... Objectifs : améliorer l'accès aux droits et garantir une orientation adaptée par l'écoute et l'accès à l'information. Ce travail en réseau s'appuie sur la signature de chartes de partenariat qui organise la formation des professionnels, le partage d'informations et l'interconnexion des missions de chacun.

OBJECTIF :

- ① Développer les lieux de premier accueil social



Dominique LOTTE
Vice-président
Santé, Citoyenneté, Services publics



50
professionnels
de l'accueil
formés et mobilisés

Jeunesse

Quelle place pour les jeunes dans les territoires ruraux ?

La place des jeunes dans les territoires ruraux reste complexe à appréhender. Satisfaire leurs besoins s'avère pourtant essentiel, les jeunes contribuent à la dynamique des territoires, y compris des territoires ruraux. Les travailleurs sociaux de la Maison départementale des solidarités (MDS) de Pierre-de-Bresse, les communautés de communes de Bresse Nord et de Bresse Revermont 71, se sont penchés sur le sujet avec l'aide d'un sociologue. Pour les 90 jeunes interrogés, les principales problématiques relèvent de la santé, la mobilité, la formation et l'insertion. Une quinzaine de jeunes de 18 à 25 ans se sont portés volontaires pour contribuer au futur plan d'actions.

OBJECTIF :

- ① Impliquer les jeunes dans la recherche de solutions



90
jeunes enquêtés



14
volontaires
pour participer au futur
plan d'actions

Randonnée

La randonnée, une aventure collective

Fort de plus de 20 ans d'implication en faveur de la randonnée et notamment des Balades vertes, le Département de Saône-et-Loire vient de créer un réseau d'ambassadeurs. Il s'agit de partager son expérience avec les collectivités qui multiplient les projets, d'animer les échanges et d'enrichir les réflexions et les outils. Plateforme collaborative, guides techniques, recueils d'expériences sont autant de réalisations à partager pour faire vivre le réseau des techniciens des intercommunalités de Saône-et-Loire et des Offices de tourisme.

OBJECTIF : ① Développer le réseau pour enrichir les connaissances



Pierre BERTHIER
Vice-président
Sport, culture et patrimoine



41
techniciens
membres du réseau à ce jour

Eau

Sécuriser l'accès à l'eau potable pour tous

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau et de prévention des risques de pollution, le Département de Saône-et-Loire finance des interconnexions de secours entre collectivités. L'objectif est de permettre à l'usager un accès continu à l'eau potable, même lorsqu'une situation critique pourrait empêcher son utilisation. Les travaux d'interconnexions sont portés par les collectivités distributrices d'eau ou par le SYDRO71 (syndicat mixte regroupant certaines collectivités distributrices d'eau et le Département).

OBJECTIFS : ① Créer 28 interconnexions de réseau
② Sécuriser l'alimentation en eau potable



4
interconnexions
réalisées

2
projets
en cours d'étude

Handicap

Le transport vers l'établissement d'accueil, un service indispensable

Le Département de Saône-et-Loire prend en charge les frais de transport des élèves et étudiants en situation de handicap. Afin de répondre à l'enjeu d'inclusion scolaire, le Département rembourse également les titres de transport en commun pour inciter à l'usage du transport public et aider au développement de l'autonomie de l'enfant ; il verse une indemnité kilométrique lorsque le transport scolaire est assuré au moyen d'un véhicule personnel (montant revalorisé en 2022 passant de 0,30 € à 0,35 € du km) ; et met en place, en dernier ressort, un transport adapté. 666 élèves ont bénéficié d'une prise en charge cette année, dont 559 en transport adapté. Le transport a été organisé vers 186 établissements sur 9 départements.

OBJECTIF : ① Permettre à chaque élève de suivre une formation choisie



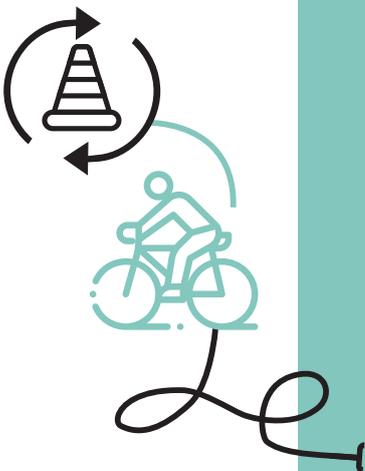
3,5 M€
consacrés
au transport
des élèves et étudiants
en situation de handicap



L'environnement, composante essentielle de notre qualité de vie

L'adaptation au dérèglement climatique est un enjeu majeur de solidarité entre les territoires et les générations. Nous dépendons de la durabilité de notre cadre de vie qui dépend lui-même de la biodiversité et la protection des ressources : eau, aliments et matières premières. Le Plan environnement 2020 - 2030 répond à l'ensemble de ces enjeux et constitue un levier pour l'économie circulaire.

- 20** | Intensifier le maillage vert du territoire
- 21** | Promouvoir le vélo dans ses multiples usages
Faire des collèges, des vitrines environnementales
- 22** | La récupération de l'eau de pluie, une alternative écologique
Soutenir la rénovation énergétique des logements
- 23** | Le rôle irremplaçable des espaces préservés
Les accotements routiers, lieux de vie des insectes pollinisateurs
- 24** | Les arbres, boucliers efficaces contre les pics de chaleur
Sécuriser la disponibilité de l'eau potable
- 25** | Tous impliqués dans la réduction du gaspillage alimentaire
L'herbe d'accotement du secteur du Louhannais valorisée en énergie
- 26** | La retenue du Pont du Roi, une ressource sous surveillance
Le développement des énergies vertes nécessite d'être accompagné
- 27** | Des routes tout aussi efficaces mais beaucoup moins polluantes





Catherine AMIOT
Vice-présidente
*Transition écologique, plan
environnement, mobilités
douces et forêt*

Les trois faits marquants de l'année 2022 sont :

La signature de la charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens

avec le Réseau environnement santé (RES) et l'adoption du plan Mon environnement, ma santé en Saône-et-Loire.

Plusieurs actions de sensibilisation sont prévues comme la réalisation de Guides des fournitures scolaires éco-responsables avec les collégiens, ainsi que deux temps forts organisés en décembre : Mon environnement, ma santé, chez nounou et Mon environnement, ma santé dans ma crèche.

Ces deux actions permettront de communiquer massivement autour de cet enjeu de santé publique. Plus de 3 000 assistants (es) maternels (elles) accueillent près de 10 000 enfants. 136 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) accueillent en moyenne près de 2 400 enfants par an.

Le développement d'une démarche d'économie circulaire,

pour limiter la production de déchets et pallier la raréfaction des matériaux et matières premières. Les opérations de réemploi de matériaux et équipements issus de la déconstruction ou rénovation de plusieurs bâtiments en 2022, serviront de point de référence pour la planification en amont des chantiers futurs.

Le renforcement du Plan Tous à vélo

dans la volonté d'en faciliter l'usage au quotidien dans un contexte de crise de l'énergie et de dérèglement climatique.

Cinq engagements pour associer les Saône-et-Loiriens

Le Département a souhaité que les Saône-et-Loiriens puissent s'emparer du plan d'actions, cinq actions phares ont volontairement été mises en avant.

Plan nature

Intensifier le maillage vert du territoire

Le Plan nature vise à renforcer le maillage vert du territoire en contribuant à la plantation de 600 000 arbres d'ici 2030, soit plus d'un arbre par habitant. Fin 2022, près de 146 000 arbres dont 20 km de haies seront plantés, dont plus de la moitié grâce à la mobilisation de l'Office national des forêts (ONF) et l'OPAC 71 (Office public d'aménagement et de construction). Le Chèque arbre 71 a aussi permis de concrétiser les projets de 84 communes, représentant plus de 10 100 arbres. Le Plan nature, c'est aussi valoriser les cœurs de biodiversité avec l'objectif de multiplier par dix le nombre d'Espaces naturels sensibles (ENS) labellisés.

OBJECTIF :

☞ Contribuer aux maillages écologiques



Le **100 000^e** arbre a été planté dans la forêt communale de Chapaize

Plan tous à vélo

Promouvoir le vélo dans ses multiples usages

Le Plan Tous à vélo 2022 - 2025 prend le relai du Chèque vélo de Saône-et-Loire qui représente une véritable réussite. Plus de 5 000 foyers en ont bénéficié. Plus de 1,8 M€ d'aides ont été versées. Cependant, avoir un vélo ne suffit pas, encore faut-il que les routes soient aménagées en conséquence pour circuler plus facilement. Le Département est précurseur dans la réalisation de voies vertes qui profitent au tourisme avec près de 280 km d'itinéraires aménagés. Il s'apprête désormais à relever le défi des déplacements quotidiens en aménageant les Routes départementales (RD), en analysant toutes les connexions envisageables pour desservir les centres-bourgs, grands équipements, parkings relais, en soutenant les associations et collectivités dans leur achat d'usage et d'équipements vélo...

OBJECTIFS :

- ① Développer la cohabitation harmonieuse et sécurisée des usages de la route
- ② Développer la culture du vélo partout en Saône-et-Loire
- ③ Positionner le Département au centre d'un réseau d'acteurs vélo



Pratiquement
500 000 €
par an pendant 5 ans

100 000 €
pour aider les projets des associations et communes porteuses de services vélo innovants

Plan Eco-Collèges 71

Faire des collèges, des vitrines environnementales

Les jeunes générations seront les plus impactées par le dérèglement climatique, le Département est donc très impliqué aux côtés des collégiens. Il fait du label Etablissement en démarche de développement durable (E3D) son cheval de bataille, et de nombreuses actions sont menées pour en faciliter l'obtention. Le confort d'études est au centre du Plan éco-collège 71 qui engage le Département dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique, sans commune mesure. 10 collèges sont concernés, les premiers étant livrés dès 2026. Les cours des collèges sont aussi au centre de l'attention pour favoriser le retour de l'arbre et des végétaux qui protègent contre la chaleur. La chasse aux revêtements étanches qui empêchent le grand cycle de l'eau et nuit à la biodiversité, est ouverte. Le Plan éco-collèges, c'est tout un programme pour reconstituer un cercle vertueux autour de l'éducation des enfants. Les collèges de Cluny et d'Autun (La Chataigneraie) donneront le départ d'ici à la fin de l'année et en 2023.

OBJECTIFS :

- ① Adapter les conditions d'accueil des collégiens
- ② Sensibiliser au développement durable



Mathilde CHALUMEAU
Vice-présidente
Education, collèges, jeunesse



10
collèges rénovés
d'ici 2030, soit 6,66 Gwh
consommés en moins d'ici 2030

Toutes les cours des
collèges réaménagées
d'ici 2030

70 M€
pour la rénovation
énergétique
des collèges

Plan eau

La récupération de l'eau de pluie, une alternative écologique

Notre alimentation dépend quasi exclusivement de l'eau, ressource fragile face au réchauffement climatique. Les exploitations agricoles mais aussi les particuliers qui cultivent leur jardin, sont les premiers touchés par le manque d'eau en été au moment où celle-ci devient plus qu'essentielle. Pour les troupeaux qui s'engraissent et se reproduisent, ou pour le maraîchage qui bat son plein. Le Département propose jusqu'à 1 000 € d'aide pour les particuliers, représentant 78 000 € versés depuis 2021. Il a également soutenu les agriculteurs à concurrence de 1,9 M€ attribué pour l'installation de système de récupération ou de transport de l'eau de pluie.

OBJECTIFS :

- Accroître la résilience des exploitations agricoles
- Aider les particuliers à économiser l'eau potable



222
exploitants

78
particuliers soutenus

Plan logements

Soutenir la rénovation énergétique des logements

Le Plan logements s'adresse directement aux Saône-et-Loirien pour leur permettre d'accroître leur confort de vie en réduisant leur facture d'énergie. Le nombre de ménages aidés ne cesse d'augmenter. A rapprocher de l'efficacité des aides proposées qui tout en s'articulant avec les dispositifs France Rénov, de la Région ou des collectivités, valorisent le recours aux pratiques de rénovation vertueuses telles que les Energies renouvelables (EnR) ou les matériaux bio-sourcés. Les travaux réalisés soutiennent très clairement l'activité économique des entreprises et artisans locaux. Près de 18 M€ de travaux, ont été réalisés en 2022.

OBJECTIFS :

- Adapter le règlement des aides au contexte de crise énergétique
- Accompagner les particuliers dans leurs démarches



**Jean-Vianney
GUILGUE**
Vice-président
Habitat



2,5 M€
d'aides versées

4 dispositifs d'aide différents

pour couvrir les besoins de chacun

- ▶ **HABITAT DURABLE**
pour les travaux diffus :
2 374 projets
et 1,7 M€ d'aides (+91 %*)
- ▶ **HABITER MIEUX 71**
pour des travaux conduisant
à réaliser 30 % d'économie
d'énergie : 225 projets
et 261 500 € d'aides (+6 %*)
- ▶ **QUALIRÉNOV71**
(pour des travaux conduisant
à réaliser 40 à 60 %
d'économie d'énergie)
33 projets
et 141 000 € d'aides (+167 %)
- ▶ **LUTTE CONTRE L'HABITAT
INDIGNE**
43 projets
et 280 000 € d'aides (+34 %*)

*par rapport à 2021

Biodiversité

Le rôle irremplaçable des espaces préservés

Le Département joue un rôle essentiel dans la préservation des paysages en aménageant et en labellisant Espaces naturels sensibles (ENS), des lieux remarquables de biodiversité. Ainsi, le Marais de Montceaux l'Etoile, l'Etang de Pontoux et la Lande de Nancelle, sont jalonnés de parcours pédagogiques et ouverts à tous. Le Plan environnement venant intensifier cette politique, trois nouveaux sites illustrant la qualité et la diversité des milieux et des paysages dans le Département de Saône-et-Loire, ont été inaugurés en 2022 : la retenue du Pont du Roi à Saint-Emiland, le Marais de Massilly et la Forêt d'Azé, « Sur le toit des grottes ».

OBJECTIFS :

- ① Offrir à tous de découvrir la biodiversité de Saône-et-Loire
- ② Soutenir l'aménagement d'espaces remarquables



En **2022**
le nombre d'ENS a
été multiplié par 2

3
nouveaux ENS
cette année

Biodiversité

Les accotements routiers, lieux de vie des insectes pollinisateurs

Si la biodiversité n'était pas là pour nous le rappeler, nous pourrions presque oublier que les accotements enherbés des Routes départementales (RD) soumis à la pollution automobile et souillés par les déchets jetés par les fenêtres, foisonnent de vie et de diversité. L'entretien, l'embellissement et plus encore la préservation de ces espaces, mobilise les équipes du Département de Saône-et-Loire. Comme à Cuiseaux, où plus de 2 000 arbustes d'essences locales favorables aux pollinisateurs, ont été plantés. Cette expérimentation fait l'objet d'un suivi rigoureux. Un diagnostic a été réalisé avant les travaux, il sera renouvelé d'ici quelques années afin de mesurer l'impact des plantations sur la biodiversité. En attendant, la commune et les établissements scolaires se sont emparés du sujet.

OBJECTIF :

- ① Installer des équipements pédagogiques et des hôtels à insectes



700 m
de haies mellifères

Biodiversité

Les arbres, boucliers efficaces contre les pics de chaleur

Les arbres sont d'une grande richesse pour rafraîchir l'air ambiant des secteurs urbanisés pendant les chaleurs extrêmes. Cet hiver, le Département et l'OPAC 71 (Office public d'aménagement et de construction), ont planté 4 micro-forêts urbaines au sein de quartiers de Tournus, Autun, Le Creusot et Chalon-sur-Saône. Une micro-forêt urbaine est une plantation d'arbres très dense qui a toutes les chances d'évoluer durablement en secteur urbain malgré des conditions climatiques difficiles. Les habitants, associés à la mise en œuvre des projets, sont très satisfaits des aménagements. Le programme se poursuivra l'an prochain, notamment sur des anciens terrains désaffectés.

OBJECTIF :

① Inciter d'autres collectivités et aménageurs de l'espace public à créer des micro-forêts urbaines



3 200
arbres

mis en place au sein
de ces 4 premières micro-forêts
urbaines

Eau

Sécuriser la disponibilité de l'eau potable

La disponibilité de la ressource en eau potable s'évalue à l'échelle du territoire. Elle met en évidence des disparités locales préoccupantes. Toute une partie de l'ouest du département est très dépendante de la Loire. Cette ressource majeure est soutenue artificiellement par le barrage de Villerest, qui montre ses limites en période de sécheresse prolongée comme en 2022. Un approvisionnement à partir d'une seule ressource restreint aussi les solutions de secours en cas de pollution. Le Département de Saône-et-Loire a donc fait de sa priorité, la recherche de nouvelles ressources situées plus en profondeur dans le sous-sol, et donc moins dépendantes du niveau de la Loire. En 2023, deux zones repérées cette année, feront l'objet de prospections de terrain.

OBJECTIFS :

① Sécuriser l'alimentation en eau potable du Val de Loire
② Raccorder d'autres sites de production



Jean-Claude Bécousse
Vice-président
Conseiller départemental
délégué à l'eau



14 %
de l'eau utilisée
pour l'eau potable
dans le département provient
de la nappe de la Loire

Alimentation

Tous impliqués dans la réduction du gaspillage alimentaire

Selon une enquête réalisée à l'échelle de 1 000 établissements scolaires par l'Agence de la transition énergétique (Ademe), le gaspillage alimentaire est estimé à environ 115 g par repas servi. Il représenterait ainsi 265 tonnes d'aliments jetés par an. C'est dire l'importance de réduire le gaspillage alimentaire qui répond au triple objectif du développement durable : environnemental, économique et social. A raison de 5 nouveaux collèges chaque année, le Département de Saône-et-Loire accompagne le diagnostic des enjeux. Cette étape est indispensable à la mise en place d'un plan d'actions qui impliquera à la fois collégiens, gestionnaire et équipe Cuisine. Toutes sortes d'actions sont envisageables, un catalogue est disponible.

OBJECTIF :

➤ Réduire de 50 % le niveau du gaspillage alimentaire d'ici 2025



Frédéric BROCHOT
Vice-président
Agriculture, viticulture,
alimentation et fonds
européens



100 %
des diagnostics
réalisés dans les collèges
d'ici 2025

Energie

L'herbe d'accotement du secteur du Louhannais valorisée en énergie

Le fauchage des accotements pour la valorisation énergétique de l'herbe en méthane est une solution d'avenir. Il présente de multiples avantages, comme ralentir la pousse de l'herbe, améliorer l'écoulement des fossés, limiter les inondations en cas de forte pluie ou réduire la pousse des plantes invasives. Néanmoins, il s'agit d'abord de ramasser tous les déchets qui jonchent les bas-côtés. Cette première étape est confiée à une entreprise d'insertion. L'extraction de l'herbe des bords de route dans le Louhannais représente chaque année environ 350 tonnes de végétaux récoltés qui produisent de 35 000 m³ de biogaz principalement utilisé sur place pour le fonctionnement des exploitations agricoles de Ciel et de Simard, partenaires du Département de Saône-et-Loire. L'herbe ainsi valorisée produit de plus un résidu sous forme liquide épandu sur les terres de culture comme amendement.

OBJECTIF :

➤ Déployer cette action dans d'autres territoires



700 tonnes
de végétaux méthanisés
depuis 2020



-65 tonnes
de CO₂
émis entre 2020 et 2021, soit
une économie d'environ 24 TEP
(Tonnes équivalent pétrole)

Eau

La retenue du Pont du Roi, une ressource sous surveillance

La retenue et le barrage du Pont du Roi, propriétés du Département, de Saône-et-Loire constituent une importante réserve d'eau potable qu'il faut veiller à protéger. D'autant plus que le réchauffement climatique accroît la pression sur la ressource. Plus d'une quinzaine d'exploitations agricoles utilisent les cours d'eau menant à la retenue et pour limiter le piétinement des bovins, 29 abreuvoirs, 14 km de clôtures et 33 passages à gué ont été installés. Les acteurs du bassin-versant ont tous été sensibilisés à la protection de la retenue. La queue de la retenue a été labellisée Espace naturel sensible (ENS) et l'accès aux berges par les véhicules motorisés est désormais interdit.

OBJECTIF :

① Suivre la qualité de l'eau après les travaux pour évaluer son amélioration



29 000
habitants de l'Autunois
alimentés par les ressources
du Pont du Roi et celle du
Brandon



300 000 €
de travaux
engagés par le Département
de Saône-et-Loire

Energies vertes

Le développement des énergies vertes nécessite d'être accompagné

Le Département accompagne les collectivités et les particuliers dans la réalisation de leurs projets d'Énergies renouvelables (EnR). Le développement de chaufferies bois est particulièrement recherché. Avec les hausses brutales du prix des énergies fossiles, ces projets deviennent encore plus pertinents. La Saône-et-Loire compte 59 chaufferies dont 3 urbaines qui absorbent 90 % des 70 000 tonnes consommées par an, majoritairement des chutes et des résidus d'activité. 27 nouveaux projets sont actuellement à l'étude. Le conseiller EnR accompagne aussi au cas par cas les projets qui font appel au solaire ou à la géothermie. Des projets d'autant plus pertinents qu'ils concernent plusieurs bâtiments proches.

OBJECTIF :

① Diversifier le mix énergétique du département



70 000 t
de résidus de bois
(plaquettes) utilisées chaque
année par les chaufferies de
Saône-et-Loire



33
projets accompagnés
par le Département
de Saône-et-Loire

Raccordement du Département
de Saône-et-Loire
au chauffage urbain

Routes

Des routes tout aussi efficaces mais beaucoup moins polluantes

100 000 tonnes d'enrobés chauffés à 180 °C étaient auparavant répandus chaque année pour l'entretien des Routes départementales (RD). Le Département de Saône-et-Loire s'est emparé de la question pour économiser l'énergie, les ressources naturelles, et réduire les émissions de Gaz à effet de serre (GES). En 2022, la part d'enrobés tièdes, moins énergivore et moins génératrice de GES, s'élève déjà à 50 %. Le Département réemploie entre 10% et 40% d'anciens enrobés rabotés dans les nouveaux revêtements. Comme dans tout ce qui touche à l'environnement, il faut toujours rechercher le meilleur équilibre, mais ces alternatives permettent de réduire les consommations d'énergie et méritent le questionnement.

OBJECTIF :

➤ **Accroître la part de matériaux tièdes ou recyclés dans les revêtements routiers**



Sébastien MARTIN
Vice-président
Aménagements et aides aux
territoires, routes
et infrastructures, RCEA



80 %
d'enrobés tièdes
d'ici 2030,
soit 8,94 Gwh économisés



DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Direction générale adjointe à l'aménagement
Plan environnement 2020-2030

Espace Duhesme
18 rue de Flacé CS 70126
71026 Mâcon cedex 9
03 85 39 56 17
saoneetloire71.fr

